

Rapport de la commission de gestion 2021-2022

Comptes 2021 – préavis N°2022/01

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion composée de :

Mesdames Aurey Goy, Florine Fahrni et Messieurs Philippe Bally(Président), Johnatan Roch et Nicolas Languetin s'est réuni le 16 mai dernier à la salle de municipalité et a pris connaissance du préavis susmentionné relatif au comptes et gestion 2021, en présence de la municipalité, soit :

Du Syndic Monsieur Claude Languetin, de Madame Caroline Paccaud, de Messieurs Claude Goy, Bernard Martignier, Danilo Perotti, du Boursier Monsieur Daniel Roch ainsi que du Président du Conseil, Monsieur Nicolas Bersier.

Après avoir pris connaissance du préavis et obtenu quelques précisions et explications, la commission a relevé les points suivants :

- Un exercice 2021 bouclé avec un bénéfice de 58'538,82.-
- Compte 321.4351 : un excellent résultat de 196'556.25.- supérieur au budget de 120'000.- pour la vente de bois grâce à un marché demandeur et une augmentation des prix, alors que le budget prévoyait un déficit d'environ 100'000.-
- Comptes 43.3142 : Augmentation des heures de déneigement correspondant à un montant supérieur de 10'625,80.- par rapport au comptes 2020
- Le réseau des canalisations n'a pas engendré de travaux d'entretien cette année.

La commission de gestion remercie sincèrement les membres de la Municipalité ainsi que du boursier pour la qualité de leur travail.

En conclusion, la Commission propose au Conseil communal :

- entendu le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

De décider :

- D'accepter le bénéfice de 58'538,82.-
- D'accepter la gestion de l'exercice 2021
- De donner décharge à la Municipalité ainsi qu'au Boursier
- De donner décharge à la Commission de son mandat.

Vaulion , le 29.05.2022

Le Président
Philippe Bally

Le rapporteur :
Nicolas Languetin

